

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Catherine BARNOUIN
Responsable Relations presse | Direction générale
06 58 20 81 81 | cbarnouin@visitparisregion.com
pro.visitparisregion.com | visitparisregion.com

PARIS, LE 08 AVRIL 2015

La Région Ile-de-France lance un appel à projets touristiques doté de 4 millions d'euros

Première destination du tourisme mondial avec 47 millions de visiteurs par an, générant 22 milliards d'euros de recettes pour plus de 500 000 emplois concernés, la Région Île-de-France mène une politique volontariste et fait des choix stratégiques pour l'avenir du tourisme, puissant moteur du développement régional, créateur de richesses et d'emplois.

A cette occasion, Jean-Paul Planchou, Vice-président de la Région Ile-de-France, chargé du développement économique et du tourisme déclare : « Face à la concurrence de plus en plus forte des métropoles européennes, la Région s'engage pour soutenir l'investissement dans le premier secteur de l'économie francilienne et contribuer à une offre renouvelée, innovante et toujours attractive en Ile-de-France ».

Dans ce contexte, le Comité Régional du Tourisme (CRT) Paris Ile-de-France conseille, aide et accompagne les porteurs de projets d'investissements touristiques en matière d'offre, d'hébergements (destinés aux jeunes, aux familles et aux groupes), d'amélioration de la qualité de la destination ou de la desserte, d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.

Ces projets peuvent bénéficier du Fonds de développement touristique régional (FDTR), dispositif de subvention mis en place et co-instruit par le Conseil régional d'Ile-de-France et le CRT Paris Ile-de-France.

Le prochain appel à projets du FDTR pour l'année 2015 est ouvert et les porteurs de projets publics et privés ont jusqu'au 4 mai 2015 pour déposer un dossier de demande d'aide financière.

Une nouvelle formation « Réussir un projet touristique » vient compléter ce dispositif et se tiendra les 26, 27, 28 mai et 15 juin prochains.

François Navarro, Directeur général du CRT Paris Ile-de-France, ajoute : « Depuis 2012 et la création du FDTR, 52 projets ont été financés pour un montant total d'investissement de 70 millions d'euros dont 11 au titre du FDTR. Cette aide régionale au service de la filière touristique devrait atteindre encore cette année son objectif d'amélioration de l'accueil pour la destination (exemple : 2 100 lits ont déjà été créés) ».

Retrouvez toutes les informations sur le portail professionnel du CRT dans la rubrique projets et financement : pro.visitparisregion.com

Le Comité Régional du Tourisme, par son action auprès des acteurs du tourisme et des visiteurs, assure la promotion et le développement de la destination Paris Ile-de-France.